

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

Les quatre font

La Une

SOMMAIRE

- 2 Informations du Conseil communal
- 3 Eclairage public
- 6 Résumé de l'assemblée communale du 15.12.2009
- 7 Tractanda assemblée communale du 20.04.2010
- 8 Le réseau VDSL dans la commune
- 11 Mémento communal
- 12 Page ouverte au Tir en campagne 2010 et CSPI Sâles-Vaulruz



Photo de Chantal Codourey Piguet, Maules



Informations du Conseil communal

Depuis le dernier bulletin et l'assemblée communale du 15 décembre 2009, le Conseil communal a empoigné de nombreux dossiers. Voici en quelques mots l'état de la situation et une brève présentation des sujets qui nous occuperont à l'assemblée de ce printemps.

La commission de bâtisse concernant la salle communale « dite polyvalente » a poursuivi son travail ; elle a effectué des visites de salles existantes dans le canton et est en train de terminer le descriptif de base de ce que pourrait être ce nouveau bâtiment. Nous serons en mesure de vous présenter cet automne le résultat de ce travail et de vous proposer une solution de réalisation.

Le remplacement de l'informatique des écoles est en bonne voie. Après discussion avec les enseignants, nous avons décidé de faire le passage à un système Mac au lieu de PC, mais compatible avec Windows. Les offres ont été demandées et le marché a été adjugé. La mise en place se fera pendant les vacances de Pâques.

Le dossier de la réhabilitation de la scierie de Maules est également bien engagé. En effet, 3 bureaux d'architectes de la région et spécialisés dans ce genre de travaux ont accepté notre proposition d'un concours d'idée pour un défraiement plus que modeste. La nature du bâtiment, son environnement et le budget à disposition les ont incités à répondre à ce défi. Nous attendons avec impatience le résultat de leurs réflexions et espérons ainsi pouvoir réaliser le meilleur projet possible.

Le secrétariat communal a été réorganisé, suite au retour de Carole Vulliamy à 100% dès le 1^{er} mars. Elle reprend ses fonctions de secrétaire-caissière, mais est déchargée d'une partie de son travail par Aurélie Grandjean, nommée secrétaire communale adjointe. Un nouveau cahier des charges a été établi, à satisfaction de tous. Avec un effectif de 2,55 EPT (équivalent plein temps), la commune a maintenant un secrétariat performant permettant d'absorber la charge de travail toujours grandissante et d'éviter les heures supplémentaires ou les vacances non prises.

Lors de l'assemblée communale du 20 avril prochain, dont l'ordre du jour figure en page 7, nous vous soumettrons, outre les comptes 2009, 3 points spécifiques :

1) Budget complémentaire pour le VDSL

Le Conseil communal vous propose d'investir pour l'avenir en finançant, en partenariat avec Swisscom, l'installation du réseau VDSL sur le territoire communal. Nous vous donnons le maximum de détails sur cette proposition d'investissement aux pages 8 et 9.

2) Eclairage public

Comme promis, nous aborderons le sujet de l'éclairage public. Nous vous demanderons de prendre une décision de principe afin de savoir quelles mesures nous devons spécialement étudier et mettre en route dans les années futures. Afin de vous en faire une idée avant l'assemblée, vous trouverez tous les détails aux pages 3 à 5.

3) Vente de terrain à la Joretta

La zone d'activités de la Joretta intéresse régulièrement des entreprises, mais sans concrétisation jusqu'à maintenant. Nous aurons le plaisir de vous présenter une demande du Groupe E désirant acquérir le solde actuel de la zone pour y installer la division « distribution d'énergie » pour le sud du canton (avec une cinquantaine de places de travail), soit des bureaux et des dépôts. Les détails vous seront donnés lors de l'assemblée et il vous sera demandé de prendre position sur cette vente.

Dans l'attente de vous retrouver le 20 avril à la Couronne, afin de connaître vos décisions, nous vous donnons rendez-vous aux manifestations organisées prochainement par les sociétés locales.

Au nom du Conseil communal
Le syndic
Jean-Marc Piguët



L'éclairage public

Introduction

A la demande de l'assemblée communale, le Conseil communal s'est penché sur la problématique de l'éclairage public. Une commune se doit de montrer l'exemple dans les économies d'énergie, mais doit également étudier des solutions du point de vue économique à moyen et long terme.

Données de la commune

Points lumineux : 117

Type d'éclairage : tous les points lumineux sont équipés de lampes au sodium haute pression

Consommation annuelle : 55'880 kWh (d'octobre 2008 à septembre 2009)

Coût de consommation annuel : Fr. 9'223.58 (d'octobre 2008 à septembre 2009)

Variantes d'économie d'énergie et coûts

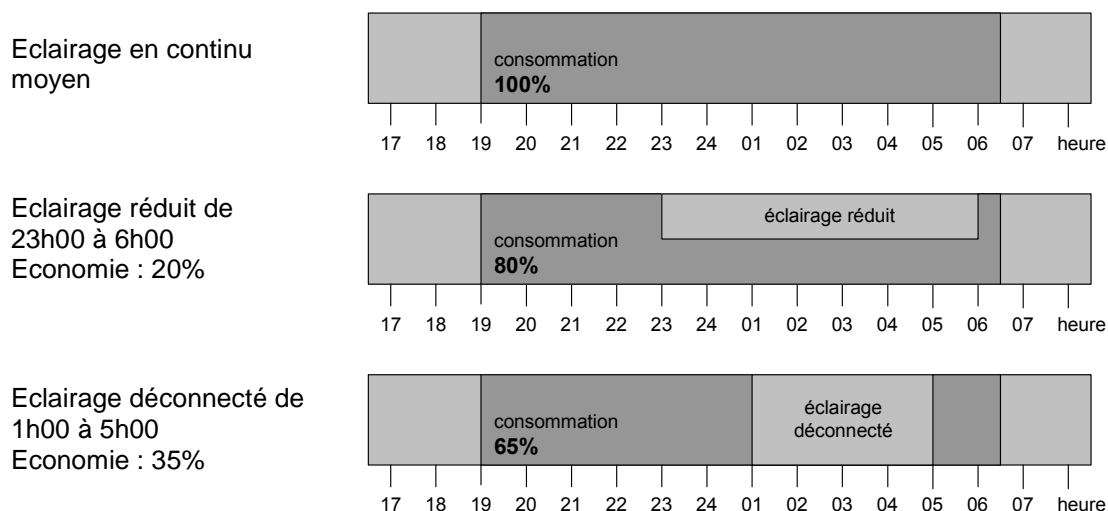
1) Remplacement des lampes au mercure par des lampes au sodium haute pression

Les lampes au sodium haute pression permettent une économie d'électricité de 40% à 50% par rapport au lampes au mercure. Il faut pour cela remplacer la tête des mâts d'éclairage, pour un coûts d'env. Fr. 900.- par pièce.

Tous les points lumineux de la commune sont actuellement équipés de lampe au sodium haute pression (les 9 dernières têtes ont été remplacées en 2009 pour un montant de Fr. 7'764.40). Il n'y a plus d'économies possibles dans cette variante.

2) Réduction de l'éclairage

La réduction de l'éclairage aux heures de faible fréquentation permet une économie d'électricité de 20% à 35% selon la variante de la réduction d'intensité ou de la déconnexion pure et simple.



L'éclairage réduit est basé sur l'installation d'un système de régulation de puissance, type LU-BIO, qui est placé sur la chambre reliant tous les mâts d'une zone. Le coût de cette installation, dépendant du nombre de mâts reliés à la chambre, peut être estimé à Fr. 400.- par pièce, selon une offre en notre possession.



L'éclairage public (... suite ...)

L'éclairage déconnecté est basé sur l'installation d'un relais de télécommande, qui est placé sur la chambre reliant tous les mâts d'une zone et sur chaque mât individuel. Le coût de cette installation, dépendant du nombre de mâts reliés à la chambre, peut être estimé à Fr. 70.- par pièce, selon une offre en notre possession.

Cependant, il faut tenir compte des zones qui doivent être éclairées, comme les passages à piétons, les carrefours principaux, etc. (selon les normes VSS). Cela concerne 15 mâts sur la commune, sur lesquels il n'y a pas d'économie d'énergie.

Le coût final pour les 20 prochaines années se présente ainsi :

Eclairage réduit :

Investissement initial (117 x 400.-) :	Fr.	46'800.00
Frais annuels (amortissement sur 20 ans et intérêts à 3%) :	Fr.	3'042.00
Economie de frais d'énergie (20%) :	Fr.	<u>1'845.00</u>
Economie annuelle :	Fr.	-1'197.00
Economie d'énergie annuelle (20%) :	kWh	11'176.00

Eclairage déconnecté :

Investissement initial (117 x 70.-) :	Fr.	8'190.00
Frais annuels (amortissement sur 20 ans et intérêts à 3%) :	Fr.	532.00
Economie de frais d'énergie (35% sur 102 mâts) :	Fr.	<u>2'814.00</u>
Economie annuelle :	Fr.	2'282.00
Economie d'énergie annuelle (35% sur 102 mâts) :	kWh	17'051.00

3) Lampes à technologie LED

Selon notre entretien et étude avec un représentant d'une entreprise qui fabrique et installe cette technologie, il s'avère que cette solution n'est pas encore techniquement totalement au point et est encore en phase de tests sur certains tronçons du canton. Elle ne serait conseillée que pour une installation dans de nouveaux quartiers, dans un avenir proche.

Les mâts de la commune sont compatibles avec les nouvelles têtes nécessaires et dont le changement coûterait Fr. 1'800.- par pièce. La durée de vie des lampes LED est quasi-infinie, mais accuse une baisse d'intensité lente avec le temps. La consommation est réduite de 40% par rapport aux lampes à sodium. Le système permet également de baisser l'intensité de luminosité de 30% pendant la nuit, soit une réduction de consommation de 20% supplémentaire.

Le coût final pour les 20 prochaines années se présente ainsi :

Investissement initial (117 x 1'800.-) :	Fr.	210'600.00
Frais annuels (amortissement sur 20 ans et intérêts à 3%) :	Fr.	13'689.00
Economie de frais d'énergie (52%) :	Fr.	<u>4'796.00</u>
Economie annuelle :	Fr.	-8'893.00
Economie d'énergie annuelle (52%) :	kWh	29'058.00



L'éclairage public (... fin)

4) Lampes alimentées par cellules solaires

Les lampadaires solaires, combinés avec des détecteurs de mouvement, conviennent parfaitement à l'éclairage de chemins piétonniers ou à des zones dans lesquelles il n'y a pas de raccordement électrique. Cette solution n'est, à l'heure actuelle, pas du tout recommandée pour un éclairage public de rues, mais se devra d'être étudiée lors de cas particuliers dans l'avenir.

Récapitulation

Solution	Investissement initial	Frais annuels	Economie de frais d'énergie	Economie annuelle	Economie d'énergie annuelle	Durée d'amortissement
Lampe au sodium	0.-	0.-	0.-	0.-	0 kWh	0 ans
Eclairage réduit de 23h00 à 6h00	46'800.-	3'042.-	1'845.-	-1'197.-	11'176 kWh	33.0 ans
Eclairage déconnecté de 1h00 à 5h00	8'190.-	532.-	2'814.-	2'282.-	17'051 kWh	3.8 ans
Lampes à technologie LED	210'600.-	13'689.-	4'796.-	-8'893.-	29'058 kWh	57.1 ans

Conclusion et proposition du Conseil communal

Le parc actuel, entièrement équipé de lampes au sodium haute pression est une bonne solution de base. Les investissements ont déjà été faits, et le bilan écologique s'est déjà nettement amélioré par rapport aux anciennes lampes au mercure.

La solution des lampes à technologie LED, bien qu'écologiquement la meilleure, nécessite un investissement disproportionné. Le remplacement, dans le futur, des têtes défectueuses par un système analogue s'avérera sûrement rentable et approprié.

L'éclairage déconnecté est la meilleure solution dans un rapport entre l'investissement et l'économie d'énergie annuelle. Il implique cependant un changement important quant à nos habitudes, le sentiment de sécurité et la circulation dans nos villages.

L'éclairage réduit est une solution qui a un impact assez faible sur l'économie d'énergie pour un coût moyen. Cette solution apporte peu de changement à nos habitudes et aura donc un impact plus faible que la déconnexion.

Au vu de l'étude qui précède, et après longue délibération, le conseil communal vous propose de mettre au budget 2011 l'équipement de la commune avec un éclairage déconnecté de 1h00 à 5h00.

Nous tenons à préciser que le comportement personnel de chaque habitant en faveur des économies d'énergie (éteindre les lampes non nécessaires, par exemple) a un impact bien plus important que cette proposition. D'autre part, lors de nouveaux équipements ou de remplacement, le conseil communal s'engage à étudier les nouveautés et à suivre les nouvelles technologies.



Assemblée communale du 15.12.2009

107 citoyennes et citoyens étaient présents pour suivre les débats qui peuvent être résumés comme suit :

Budget 2010 du Foyer St-Joseph

Le budget de fonctionnement prévoit un déficit de Fr. 21'862.30 pour des charges totales de Fr. 3'851'913.75.

Budget communal 2010

Le budget de fonctionnement 2010 prévoit un excédent de produits de Fr. 1'013.- pour un total de Fr. 3'980'837.-

Le budget des investissements est composé de la manière suivante :

1. Renouvellement du parc informatique des écoles Fr. 60'000.-
2. Transformation de la scierie de Maules Fr. 400'000.-
3. En produits, Fr. 150'000.- de ventes de terrain dans la zone résidentielle En l'Haut-des-Roches à Romanens
4. Fr. 80'000.- pour la réfection des routes

Le budget des investissements 2010 boucle avec un excédent de charges de Fr. 365'400.-.

Adoption du nouveau règlement communal des pompiers

A partir de janvier 2010, les pompiers de Sâles et Vaulruz ne forment plus qu'un corps : Le corps de sapeurs-pompiers intercommunal Sâles-Vaulruz (CSPI Sâles-Vaulruz). M. Willy Carrel a été nommé commandant de ce corps. Le nouveau règlement, accepté par l'assemblée, est en vigueur depuis le 1er janvier 2010.

Renouvellement du parc informatique des écoles

Après avoir effectué un audit sur l'état du matériel informatique des écoles, il apparaît un état très disparate et difficile à utiliser. Le Conseil communal étant d'avis que nous devons donner aux enfants les moyens nécessaires pour se former à l'utilisation de l'informatique propose un investissement de Fr. 60'000.- qui est accepté par l'assemblée.

Transformation de la scierie de Maules

La scierie étant vétuste et ne pouvant plus remplir sa fonction de manière rentable, le Conseil

communal propose à l'assemblée un investissement de Fr. 400'000.- permettant de réhabiliter ce bâtiment pour servir de salle de fêtes communales, villageoises et de familles, expositions, séance de travail, local pour animations... La scie de la scierie restera dans le bâtiment afin que celui-ci garde son patrimoine. L'assemblée accepte cet investissement à raison de 55 oui, 33 oppositions et 14 abstentions.

Plan financier 2009-2013

La nouvelle loi sur les communes impose la mise en place d'un plan financier. Ce plan indique approximativement la situation financière de la commune sur plusieurs années. Ce plan a été présenté pour information à l'assemblée.

Adoption du nouveau règlement de l'AIMPGPS

Les statuts de toutes les associations de communes doivent être adaptés à la nouvelle Loi sur les communes. Les nouveaux statuts de l'AIMPGPS sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée communale.

Réception des jeunes citoyens nés en 1991

15 jeunes parmi les 31 invités ont répondu présents, 6 s'étant excusés. Monsieur le Syndic les a accueillis dans le monde des citoyens actifs et une petite attention leur a été remise.

Divers

Félicitations et remerciements

Le Syndic et l'assemblée ont félicité M. Eric Menoud député au Grand Conseil et ont remercié les conseillers démissionnaires Charly Brodard et Olivier Allaman qui ont consacré beaucoup de temps à la commune.

Salle polyvalente

Le Conseil communal a mis sur pied une commission de bâtisse afin de préparer un projet pour la réalisation d'une salle polyvalente. L'assemblée communale sera tenue au courant de la suite des travaux.

2ème année d'école enfantine

A la demande de la commission scolaire, le Conseil communal a accepté de repousser à 2013 au lieu de 2011 la mise en route de la 2ème année d'école enfantine.



Assemblée communale

Mardi 20 avril 2010

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le 20 avril 2010, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

Ordre du jour

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2009** (*ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture*).
2. **Comptes du Foyer St-Joseph 2009**
 - a) présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
3. **Comptes communaux 2009**
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
 - d) comptes d'investissement
 - e) rapport de la commission financière
 - f) approbation
4. **Renouvellement du mandat de fiduciaire**
5. **Budget complémentaire 2010 pour le VDSL**
6. **Eclairage public, décision de principe**
7. **Vente de terrain à la Joretta**
8. **Divers**

Service de puériculture

Calendrier des consultations 2010

Au Foyer St-Joseph de Sâles, 2ème étage :

le 3ème mercredi du mois

21 avril 2010	21 juillet 2010	20 octobre 2010
19 mai 2010	18 août 2010	17 novembre 2010
16 juin 2010	15 septembre 2010	15 décembre 2010

Sur rendez-vous uniquement
☎ 026 919 00 13
Du lundi au vendredi de 8h00 à 10h00



En bref

ADMINISTRATION COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: commune@sales.ch

site Internet: www.sales.ch

Lundi à vendredi:

08h00 - 11h30

13h00 - 16h00

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

☎ 026 917 82 96

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère

Avenue de la Gare 12

1630 Bulle

☎ 026 305 86 40

COMPTES ET BUDGETS

Ils sont disponibles sur notre site Internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal. Les personnes désirant les recevoir par courrier peuvent en faire la demande à notre administration.

Merci de votre compréhension!

POPULATION AVRIL 2010

Nombre d'habitants	1361
Maules	281
Romanens	313
Rueyres-Treyfayes	145
Sâles	622
Nombre de votants	950



Le VDSL* dans la commune

Lors d'un tous-ménages en automne 2009, nous avons récolté une soixantaine de réponses nous confirmant que les habitants de la commune étaient intéressés à pouvoir profiter de la télévision par ligne téléphonique, soit le SwisscomTV.

Après discussions avec Swisscom, il s'avère que la seule solution est une participation de la commune à l'installation du VDSL* sur notre territoire. Cette installation est nécessaire afin d'obtenir des débits suffisants pour distribuer la télévision par les lignes téléphoniques. Comme de nombreuses autres communes suisses, nous sommes hors des grands centres équipés et la loi (service universel) n'impose pas à Swisscom de relier tous les foyers en VDSL.

L'offre de Swisscom, que le Conseil communal a décidé de vous soumettre, peut se résumer de la manière suivante :

Chambres (PUS) N°	Nombre d'abonnés	Swisscom TV + HD TV	Swisscom TV	Internet VDSL
1 Sâles	260	56%	92%	96%
2 Rueyres-treyfayes	51	100%	100%	100%
3 Romanens	107	89%	100%	100%
4 Maules	89	85%	100%	100%
Total	507	73%	96%	98%

Les travaux

- L'installation de 3 nouvelles chambres (PUS) à Rueyres-Treyfayes, à Romanens et à Maules.
- Pose des fibres optiques entre Sâles et les 3 nouvelles chambres.
- Raccordement des lignes actuelles à ces chambres.

Les résultats

- 96% des ménages de la commune pourront accéder à SwisscomTV (dont 73% en Haute Définition)
- Malgré notre demande, Swisscom refuse d'installer une 4e nouvelle chambre pour desservir les 4% restants, qui n'auront pas accès à SwisscomTV

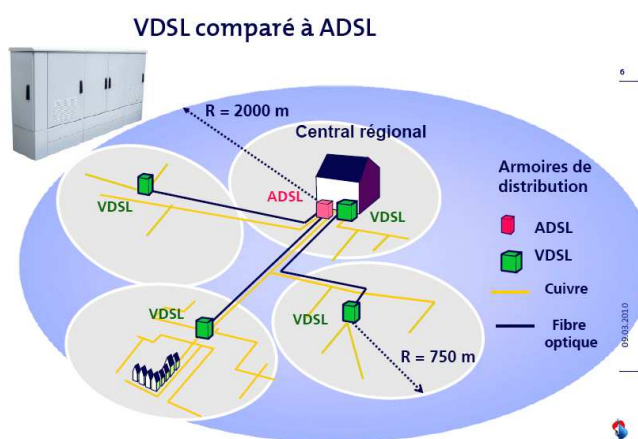
Les coûts

- Le coût total du projet s'élève à Fr. 321'300.-
- La participation de Swisscom correspond à Fr. 300.- par ménage raccordable, soit Fr. 74'100.-
- Le solde, soit Fr. 247'200.-, doit être pris en charge par la commune (+TVA).
- Les lignes entre les nouvelles chambres et les ménages n'étant pas touchées, il n'y aura pas d'autres frais de raccordements privés.

Le financement

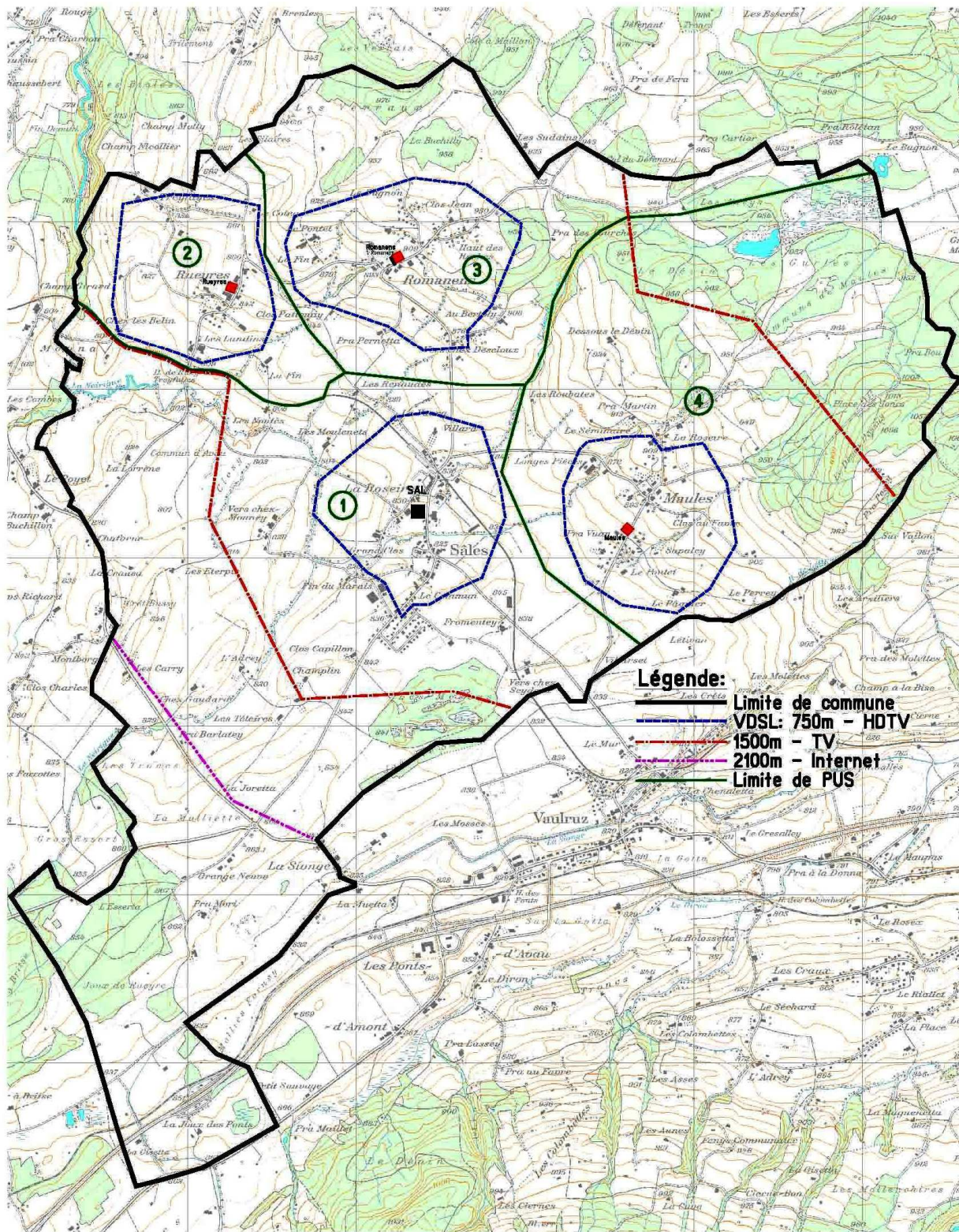
Le résultat financier de 2009 étant suffisant, nous avons mis en réserve le montant nécessaire afin de financer cette installation. Il n'y a donc pas d'emprunt à faire et cela ne pénalisera donc pas nos investissements futurs.

*VDSL (Very high bit-rate Digital Subscriber Line = Ligne numérique d'abonné à très haute vitesse)





Carte du VDSL



	Page: 1/1 Visa: P-AS Date d'émission: 12.3.2009 Durée de validité: 3 mois	Type de plan RI	Désignation du plan SAL
		Echelle -	© by Swisscom (Suisse) SA Tous droits réservés, reproduction autorisée uniquement et autorisation écrite de Swisscom (Suisse) SA. Les traits non cotés des sondages de regardement aux bâtiments sont indiqués de façon approximative. Il faut déterminer la profondeur sur la base de sondages.



Concours de chant du 1^{er} Mai 2010

Avis à tous les jeunes chanteurs des environs pour le Concours de Chant du 1^{er} Mai !



Un jury constitué d'un chef de chœur d'enfants et d'un chanteur professionnel sera présent **sur la place de l'école de Sâles le samedi 1^{er} mai de 13h à 14h30** pour vous écouter. Le concours est ouvert à tous les enfants, de l'EE à la 6P. Inscriptions sur place, participation gratuite.

Conditions : chanter seul, par cœur et sans accompagnement, un chant en entier dans la langue de son choix.

Ces présélections en vue de la finale publique qui se tiendra le 16 mai à l'aula du Conservatoire de Fribourg, sont organisées en 24 lieux du canton (cf. liste www.chant.ch).

Imaginé par le ténor Alain Bertschy et organisé pour la 8^{ème} fois, ce concours de la Fédération Fribourgeoise des Chorales a pour but d'encourager la tradition et la qualité d'interprétation des chants du 1^{er} mai, en offrant aux finalistes différents prix, qui en plus de cadeaux et bons-cadeaux intéressants consistent en leçons collectives de chant-éveil musical avec un cours collectif de chant choral pour les 24 finalistes de la catégorie allant des classes de 3P à 6P. Ces derniers animeront ainsi la finale d'une surprise qu'ils auront préparée.



Nouveau passeport 10

Depuis le 1er mars 2010, l'unique modèle de passeport délivré est le passeport électronique 10. Il n'est plus possible d'obtenir un passeport non biométrique. Les passeports 10 seront munis de données biométriques (photo du visage et empreintes digitales). Les commandes s'effectueront exclusivement auprès du secteur des passeports suisses - centre de biométrie à Granges-Paccot.

Les demandes de cartes d'identité pourront toujours être déposées à l'administration communale.

Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.

Prix et validité de la pièce d'identité

	Carte d'identité	Passeport 10	Passeport + CI
Enfants âgés de 0 à 17 ans valable 5 ans	Fr. 35.-	Fr. 65.-	Fr. 78.-
Adultes dès 18 ans valable 10 ans	Fr. 70.-	Fr. 145.-	Fr. 158.-

Avant de vous rendre au service des passeports à Granges-Paccot, il est nécessaire de prendre un rendez-vous au 026 305 15 26 ou 026 305 15 27.

Plus d'infos : www.passeportsuisse.ch



Mémento communal

Dimanche 11 avril 2010	Loto du tir en campagne
Samedi 17 avril 2010	Coupe de Printemps
Dimanche 18 avril 2010	Championnat cantonal C1 C2
Dimanche 25 avril 2010	Loto de la gymnastique
Dimanche 16 mai 2010	Loto de l'école du football
Dimanche 23 mai 2010	Loto des écoles et Première Communion
Samedi 29 mai 2010	Tir en campagne 2010 à Sâles
Vendredi à dimanche 4, 5, 6 juin 2010	Tir en campagne 2010 à Sâles
Jeudi à dimanche, 17, 18, 19, 20 juin 2010	Tir aux sangliers
Dimanche 27 juin 2010	Loto de la société de Musique
Dimanche 4 juillet 2010	Loto des pompiers
Dimanche 25 juillet 2010	Repas villageois, marché artisanal à Maules
Samedi 31 juillet 2010	Fête Nationale à Maules
Samedi 28 août 2010	Tournois de pétanque
Dimanche 5 septembre 2010	Loto du Chœur-mixte La Concorde
Dimanche 19 septembre 2010	Pique-nique du FC La Sionge
Dimanche 26 septembre 2010	Confirmation
Dimanche 3 octobre 2010	Loto des jeunes tireurs
Dimanche 10 octobre 2010	Bénichon
Dimanche 24 octobre 2010	Loto des vétérans
Dimanche 21 novembre 2010	Loto du FC la Sionge féminin
Dimanche 28 novembre 2010	Loto du Camp de ski des écoles
Mercredi 8 décembre 2010	Loto du FC la Sionge

Collecte de matériel pour l'association MADY HAÏTI

L'Association informe la population qu'un container de matériel sera envoyé en Haïti fin mai prochain. Mady Bovigny quitte la Suisse en juin et pourra acheminer vos dons sur place en bonne et due forme.

Le comité de l'association vous invite à faire don de matériel d'urgence :

Alimentation non périssable : riz, pâtes, farine, sucre, lait en poudre, ...

Habits d'été pour enfants et pour adultes : séparer hommes-femmes-filles-garçons dans des sacs

Matelas, couvertures, tentes

Produits d'hygiène : savons, brosses à dents, dentifrice, linges de bain

Veillez contacter :

la Présidente Mady Bovigny au tél. 079/478.46.38
et /ou

La Vice-Présidente Geneviève Savary au tél. 026/919.50.85

!! Nous vous remercions beaucoup de votre soutien !!



case postale 17, 1627 vaulruz



Page ouverte à ...

Tir en campagne 2010

sur la place de la Couronne à Sâles/GR

4 et 5 Juin 2010, 2 Soirées, 2 Ambiances

Vendredi 4 juin:

Soirée Champêtre
animée à la
schwytzoise par
Thürler, Mosimann
et Schuwey

**Dès 20h,
entrée gratuite**



Samedi 5 juin:

Soirée Irlandaise
animée par Ray et
sa bande, venus
tout droit de Dublin

**Dès 20h,
entrée gratuite**

*Les 2 soirs dès 22h,
petit bar ambiance avec DJ sous le restaurant*

*Société de tir
Sâles-Vaulruz*

**Plus d'informations sur le site
www.tirencampagne-salesvaulruz.ch**

Journée portes ouvertes du CSPI Sâles-Vaulruz

A l'occasion du 100ème anniversaire de la fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers, le Corps de sapeurs-pompiers intercommunal Sâles-Vaulruz organise une visite de ses locaux ainsi qu'une présentation des nouveaux véhicules.

Cette journée aura lieu le 19 juin 2010 dès 10h à Vaulruz

Visite suivie d'un apéritif et possibilité de se restaurer sur place

Des informations plus précises vous parviendront par tous-ménages